

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:221852-2012:TEXT:FR:HTML>

**B-Bruxelles: Services de gestion des salaires
2012/S 133-221852**

Avis de marché

Services

Directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

Smals
avenue Fonsny 20
À l'attention de: Christophe Stoquart
1060 Bruxelles
BELGIQUE
Téléphone: +32 27875898
E-mail: Smals-BB-001-018-2012@smals.be
Fax: +32 25111242

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus: auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: auprès du ou des points de contact susmentionnés

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Autre: Smals est une association d'institutions publiques de sécurité sociale, du secteur des soins de santé et de services publics ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social, des soins de santé et de l'Etat dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficient et efficace.

I.3) Activité principale

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Section II: Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur:

Secrétariat social.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

Services

Catégorie de services n° 9: Services comptables, d'audit et de tenue de livres

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services: Région Bruxelloise.

Code NUTS BE100

- II.1.3) **Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**
L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre
- II.1.4) **Information sur l'accord-cadre**
Accord-cadre avec un seul opérateur
Durée de l'accord-cadre
Durée en années: 4
- II.1.5) **Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions**
Ce marché vise un accord-cadre pour l'administration des salaires et rémunérations par un secrétariat social agréé (SSA) au moyen d'une solution software.
- II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**
79211110
- II.1.7) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**
- II.1.8) **Lots**
Division en lots: non
- II.1.9) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération: non
- II.2) **Quantité ou étendue du marché**
- II.2.1) **Quantité ou étendue globale:**
- II.2.2) **Information sur les options**
Options: oui
description de ces options: La troisième et la quatrième année de l'accord-cadre sont optionnelles. Les conditions pour l'exercice de cette option sont reprises dans le cahier spécial des charges.
- II.2.3) **Reconduction**
- II.3) **Durée du marché ou délai d'exécution des travaux**

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

- III.1) **Conditions relatives au contrat**
- III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés:**
Voir cahier spécial des charges.
- III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:**
Voir cahier spécial des charges.
- III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:**
- III.1.4) **Autres conditions particulières**
L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières: oui
description de ces conditions: Voir cahier spécial des charges.
- III.2) **Conditions de participation**
- III.2.1) **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Par sa simple participation à une procédure de marché public, le candidat ou le soumissionnaire atteste sur l'honneur:
— qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations suivantes:

— qu'il est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de concordat judiciaire, ou qu'il se trouve dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales,

— qu'il a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de concordat judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales,

— qu'il a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle,

— qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 69bis de l'AR du 8.1.1996,

— qu'il a satisfait à ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi.

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Le soumissionnaire transmettra une déclaration concernant le chiffre d'affaires total de la société et son chiffre d'affaires pour les services demandés et ce pour les 3 dernières années. L'adjudicateur attire l'attention des soumissionnaires, sur le fait que les deux types de chiffre d'affaires demandés doivent être communiqués et clairement séparés. Un soumissionnaire peut, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Le soumissionnaire:

— indiquera la liste des principaux services analogues effectués au cours des 3 dernières années, indiquant:

— le nom du projet,

— leurs destinataires publics ou privé,

— les coordonnées d'une personne de contact,

— la date,

— le montant,

— la description du projet,

— décrira l'infrastructure technique de sa société, des mesures qu'elle met en oeuvre et les possibilités offertes permettant de garantir l'exécution du marché,

— une déclaration mentionnant les effectifs moyens annuels en rapport avec le présent marché pendant les 3 dernières années.

Un soumissionnaire peut, par lot, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

De plus, le soumissionnaire doit prouver qu'il est lui-même reconnu comme secrétariat social.

III.2.4) Informations sur les marchés réservés

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) Information relative à la profession

III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service

Section IV: Procédure

IV.1) **Type de procédure**

IV.1.1) **Type de procédure**

Ouverte

IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer**

IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue**

IV.2) **Critères d'attribution**

IV.2.1) **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, ou dans le document descriptif

IV.2.2) **Enchère électronique**

Une enchère électronique sera effectuée: non

IV.3) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:**

Smals-BB-001.018/2012-EU-F02_0

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**

non

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif**

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents: 31.8.2012 - 14:00

Documents payants: oui

Prix: 25,00 EUR

Modalités de paiement: Le cahier spécial des charges peut être consulté à l'adresse ci-dessous ou obtenu:

— contre la somme de 25 EUR, payée en espèces.

Le compte exact sera glissé dans une enveloppe portant la mention:

"Cahier spécial des charges Smals-BB-001.018/2012 - EU".

L'enveloppe sera remise à la réception de Smals ASBL,

Avenue Fonsny 20.

À 1060 Bruxelles, BELGIQUE.

Entre 9:00 et 16:00, sauf les week-end et jours fériés,

En échange d'un exemplaire du cahier spécial des charges.

— contre la somme de 33,73 EUR (frais de port de 8,73 EUR pour la Belgique compris) ou 49,60 EUR (frais de port de 24,60 EUR pour les autres pays de l'Union européenne compris), somme versée sur le compte:

BNP Paribas Fortis: 001-1614919-42.

BIC: GEBABEBB.

IBAN: BE77 0011 6149 1942.

Smals ASBL.

Avenue Fonsny 20.

1060 Bruxelles, BELGIQUE.

Avec la mention "Smals-BB-001.018/2012 - EU".

Le virement sera complété d'une demande écrite adressée à l'attention de Monsieur C. Stoquart.

Smals ASBL.

Avenue Fonsny 20.

1060 Bruxelles, BELGIQUE.

Le cahier spécial des charges sera transmis par envoi recommandé suite à la réception du montant dû (25 EUR + 8,73 EUR ou 25 EUR + 24,60 EUR) sur le compte BNP Paribas Fortis de Smals, et pour autant que la lettre de demande nous soit également parvenue au plus tard 5 jours ouvrables avant la date d'ouverture des offres.

Smals ne peut en aucun cas être tenue responsable de retards encourus suite à des grèves ou autres cas de force majeure.

Les date et heure limites d'obtention du cahier spécial des charges à la réception de Smals sont celles de l'ouverture des offres.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

31.8.2012 - 14:00

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français. néerlandais.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois: 6 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

Date: 31.8.2012 - 14:00

Lieu:

Avenue Fonsny 20 à 1060 Bruxelles, BELGIQUE.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres: oui

Informations supplémentaires sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture: Seuls les soumissionnaires ayant remis une offre ou leurs délégués seront admis à la séance d'ouverture des offres.

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

VI.2) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

VI.3) Informations complémentaires

Les questions éventuelles des candidats seront posées par écrit et envoyées à Smals à l'attention de monsieur C. Stoquart. Les questions seront reçues par Smals au plus tard le 30.7.2012. Si les questions sont envoyées par mail, seule l'adresse Smals-BB-001-018-2012@Smals.be peut être utilisée.

Les réponses aux questions reçues seront envoyées le 8.8.2012 par mail et courrier à tous les candidats.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

VI.4.2) Introduction des recours

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis:

9.7.2012